
[Conseil métropolitain : "On se bat pour les mobilités, pour le climat, pour le pouvoir d'achat"](#)

Temps de lecture

3 minutes

- Publié le 19/01/2023 - 11:42 Mis à jour le 19/01/2023 - 11:42

Lors du Conseil Métropolitain du 17 juin, la Métropole a fait le choix d'adopter des mesures fortes pour l'attractivité du territoire et les mobilités de demain.

La Métropole a adopté ce lundi 17 juin une série de mesures fortes pour l'attractivité du territoire et les mobilités de demain. Dès la rentrée de 2024, les abonnés du réseau Astuce pourront prendre le train entre les huit gares de la Métropole sans surcoût. Faire Rouen-Oissel en dix minutes, sans un euro supplémentaire, ce sera possible pour les abonnés ! Les scolaires bénéficieront également de la gratuité du réseau Astuce pour les sorties scolaires. Les contours du Service Express Régional Métropolitain se dessinent, avec la proposition lors de ce Conseil Métropolitain d'un plan de

financement permettant la labellisation et la préfiguration du projet. La Métropole poursuit également son engagement auprès des communes via le dispositif ORT (Opération de Revitalisation de Territoire), en partenariat avec l'État et le Département, permettant d'accompagner les artisans et commerçants des villes ciblées dans leurs loyers et la remise aux normes de leurs locaux commerciaux. Une enveloppe de 500 000€ sera mobilisée la 1^{ère} année afin d'expérimenter ces aides et mesurer leur efficacité. De plus, la Métropole intensifie son soutien aux communes en augmentant la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC), et en soutenant des projets communaux structurants à hauteur d'1M d'€.

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Président de la Métropole Rouen Normandie : *« Un travail de longue haleine se concrétise enfin ! Les voyageurs du réseau Astuce pourront désormais utiliser le réseau Trains NOMAD sans surcoût, partout dans la Métropole. Au départ et à l'arrivée de l'une des huit gares du territoire, les voyageurs pourront désormais pratiquer une intermodalité facile, accessible financièrement... et tellement pratique ! Il était nécessaire que nos collectivités territoriales, organisatrices des mobilités, travaillent main dans la main pour un résultat qui bénéficie aux habitantes et habitants de la Métropole Rouen Normandie, en matière d'environnement, de pouvoir d'achat et de santé. C'est une vraie alternative à la voiture pour les trajets du quotidien, pour se déplacer sans complications administratives, financières et techniques ! Nous continuons également les travaux sur le futur Réseau Express Métropolitain, en résonance directe avec l'intermodalité proposée par l'intégration tarifaire. Le projet avance, avec bientôt une labellisation portée par la Métropole Rouen Normandie, la Région Normandie, l'État, l'Agglomération Seine-Eure et la Communauté de Communes Caux-Austreberthe. Ce beau travail partenarial doit permettre demain aux habitants de notre bassin économique de bénéficier d'un service de transports efficace, accessible et connecté aux mobilités alternatives (vélo, transports en commun, covoiturage...). C'est aussi un vrai gain pour l'attractivité de notre Métropole.*

Nous avançons sur la "gratuité" des transports en commun, avec la mise en place d'une gratuité totale pour les sorties scolaires tant pour les élèves que les accompagnants. Pour que la mesure puisse toucher tous les élèves, une augmentation de la Dotation de Solidarité Communale sera proposée à l'ensemble des 45 petites communes de la Métropole.

La solidarité avec les communes pour la revitalisation des centres-villes se poursuit également avec deux nouvelles aides proposées dans le cadre du dispositif ORT, accompagnées d'une enveloppe de 500 000€ pendant un an, pour aider les commerçants à financer leurs locaux. On continue le travail ! La Métropole continue d'agir, au plus près des problématiques des habitants, des communes, pour un avenir enviable dans notre territoire.

On se bat pour les mobilités, pour le climat, pour le pouvoir d'achat. On ne lâche rien. »

[Pour retrouver le détail des principales mesures prises dans le cadre du conseil métropolitain du lundi 17 juin](#)